



EN ALTERNANCE ou APPRENTISSAGE

# Diplôme d'Etat Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale - niveau 4 (BAC)

RNCP4503

## PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS :

- \* Candidats majeurs, pas de diplôme requis

## PRÉSENTATION DU MÉTIER :

- \* Allié des familles en difficulté passagère, le TISF (Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale) intervient dans des situations très précises. Personne gravement malade, femme qui vient d'accoucher, parent isolé ou qui élève seul un enfant en situation de handicap : autant de situations dans lesquelles le TISF apporte une aide précieuse (ménage, courses, éducation des enfants...)
- \* Ce professionnel exerce souvent à domicile, mais aussi au sein d'établissements ou de services sociaux. Être organisé et ouvert aux problèmes des autres ne suffit pas : il faut faire preuve de tact et respecter le mode de vie des familles.

## OBJECTIFS :

- \* Se préparer à exercer un métier de l'intervention sociale et de l'éducation spécialisée.
- \* Savoir cerner son rôle et sa place dans l'accompagnement de la vie quotidienne.
- \* Connaître le cadre juridique et éthique de l'intervention sociale.

## TARIFS 2024-2026 :

- \* Coût total de la formation : 15150 €
- \* Coût pris en charge par l'employeur dans le cadre d'un contrat de professionnalisation ou plan de formation de l'entreprise (nous consulter)
- \* Financement OPCO (pour un contrat d'apprentissage) : selon cout NPEC en vigueur à la date de signature du contrat

## ACCESSIBILITES AUX PERSONNES HANDICAPEES :

- \* Equipe formée et bienveillante.
- \* Prise en compte des troubles DYS.
- \* Référent Handicap à votre écoute.
- \* Accompagnement dans les procédures administratives

## DURÉE :

- \* 2 ans
- 1010 heures de formation
- 2420 heures de formation pratique dans le cadre d'un contrat de professionnalisation ou d'apprentissage

## INDICATEURS 2023 :

- \* Taux de réussite : -
- \* Taux d'insertion : -
- \* Taux de rupture : -
- \* Taux de poursuite d'étude : -

## Indisponibles - ouverture septembre 2024

- \* Satisfaction des entreprises : -
- \* Satisfaction des apprenants : -
- \* Niveau de performance : -



## MODALITES D'EVALUATION ET DE CERTIFICATION :

\* Évaluation des acquis : tout au long de la formation (QCM, Travaux, pratiques, oraux préparatoires et évaluations pratiques)

\* Épreuves de certification par domaines de compétences et évaluation de la pratique :

*DC1 : pratique professionnelle à la MFR + dossier et soutenance orale organisée par la DREETS*

*DC2 : épreuve orale à la MFR*

*DC3 : contrôle continu sous forme d'un ensemble d'évaluations pratiques et écrites à la MFR*

*DC4 : épreuve orale à la MFR*

*DC5 : épreuve écrite organisée par la DREETS*

*DC6 : épreuve écrite organisée à la MFR*

## MÉTHODES MOBILISÉES :

- \* Cours magistraux/ travaux dirigés/ travaux pratiques
- \* Tutorat / temps de correction individuels
- \* Interventions / visites / mise en commun
- \* Etude de stage
- \* Oraux professionnels
- \* Partenariat avec notre crèche d'Application « l'Escapade » (Belleville en beaujolais)

## PASSERELLES ET DÉBOUCHÉS :

- \* **Accès aux formations :**  
Moniteur éducateur (dispenses DC 2,4)
- \* **Accès aux formations POST-BAC** via Parcours-Sup : BTS Economie Sociale et Familiale, Educ Spé, EJE...
- \* **Pas de passerelle recensée**

## MODALITES D'ADMISSION :

- \* Épreuve d'admissibilité : épreuve écrite de 2h (dispense possible si le candidat est titulaire d'un diplôme de niveau 4), notée sur 20. Toute note inférieure à 10/20 est éliminatoire.
- \* Épreuve d'admission : entretien oral de 30 minutes
- \* Une participation financière aux frais d'organisation des épreuves est demandée (75€ écrit + 75€ oral).
- \* Le règlement d'admission et le dossier de candidature sont à retirer directement à la MFR ou à télécharger sur notre site internet.

## CONTENU DE LA FORMATION :

\* **DC1 : Conduite du projet d'aide à la personne (270h)**

Développement de la personne, connaissance des publics, handicap, enfance et adolescence, approches sociales de la famille, animation et médiation, outils professionnels, la démarche projet, les actions collectives.

\* **DC2 : Communication professionnelle et travail en réseau (100h)**

Travail en équipe, communication, relais et relèves, transmissions, réseau et partenariat, écrits professionnels...

\* **DC3 : Réalisation des actes de la vie quotidienne (150h)**

Entretien du linge et du cadre de vie, gestion familiale du quotidien, alimentation, éducation à l'alimentation, régimes...

\* **DC4 : Transmission des savoirs et techniques nécessaires à l'autonomie des personnes dans leur vie quotidienne (150h)**

Notions de pédagogie et d'apprentissage, transmissions des savoir-faire, relation d'aide, éducation, participation...

\* **DC5 : Contribution au développement de la dynamique familiale (150h)**

Soutien à la parentalité, sociologie de la famille, difficultés et conflits familiaux...

\* **DC6 : Accompagnement social vers l'insertion (130h)**

Dispositifs de l'action sociale, connaissance des publics, insertion sociale, travail en CHRS...

\* **Accompagnement à l'alternance (60h)**  
**Possibilité de validation des blocs à l'unité**